



Siscoe Gold Mine - Quebec - 1932

# POUR QUE LE TERRITOIRE AIT MEILLEURE MINE

Gardiennes du territoire, Université Laval  
Anicinape Aki, le 26 mars 2024

**Rodrigue Turgeon**, avocat, J.D., M.S.V.D.

Co-responsable du programme nation, MiningWatch Canada

[www.miningwatch.ca](http://www.miningwatch.ca) | [rodrigue@miningwatch.ca](mailto:rodrigue@miningwatch.ca)

Co-porte-parole, Coalition Québec meilleure mine

[www.quebecmeilleuremine.org](http://www.quebecmeilleuremine.org)

Co-président, Western Mining Action Network

[www.miningactionnetwork.org](http://www.miningactionnetwork.org)



# Plan

- \* Présentation des organismes
- \* Les droits des Autochtones face à l'industrie minière
- \* Survol du territoire
- \* Impacts miniers
- \* Quoi faire? (Ressources pour les membres et communautés)
- \* Réforme en vue
- \* Conférence WMAN novembre 2024 à Tio'tià:ke
- \* Discussion



Organisme à but non lucratif  
indépendant des gouvernements et de l'industrie minière

Fondé en 1999, **MiningWatch Canada** regroupe aujourd'hui une trentaine d'organismes membres qui représentent, collectivement, plusieurs centaines de milliers d'individus de partout au Canada

Plus de 200 enquêtes, interventions, rapports et actions juridiques sur autant de projets miniers à l'échelle nationale et internationale

Environnement, droits humains, droits autochtones, transparence et imputabilité des minières canadiennes partout dans le monde

Soutenir les nations autochtones et des communautés locales et travailler pour resserrer les normes et politiques publiques

Participation à une vingtaine d'actions juridiques, dont quatre à la Cour fédérale et à la Cour suprême du Canada en lien avec des enjeux miniers au pays





# WESTERN MINING ACTION NETWORK

Un réseau fort et diversifié de communautés autochtones et locales qui œuvrent à la protection de l'eau, de l'air, de la terre, de la faune et de la flore et des êtres humains contre les effets néfastes de l'exploitation minière pour atteindre une transition énergétique juste

- Programme de bourses de 5000\$ (3 fois par an)
- Conférence internationale tous les deux ans (Montréal du 14 au 17 novembre 2024)
- Formations (leadership, communications, enjeux miniers technique et légaux, etc.)
- Réseau formidable de communautés et d'expert-es partout sur l'Île de la Tortue





Fondée en 2008, la Coalition Québec meilleure mine (QMM) regroupe une quarantaine d'organismes qui représentent collectivement plus de 300 000 personnes de toutes les régions du Québec.

La Coalition regroupe des **comités de citoyens, des organisations environnementales, des syndicats, des instituts de recherches universitaires et des associations de médecins.**

Au cours des 16 dernières années, la Coalition QMM a été au cœur des **débats** touchant le secteur minier et a contribué à **sensibiliser** les décideurs publics et un large éventail de la société québécoise aux enjeux miniers.

La Coalition a **contribué positivement** à la redéfinition des politiques publiques dans le secteur minier, notamment la Loi sur les mines, les redevances minières, les garanties financières pour la restauration, l'encadrement environnemental, l'acceptabilité sociale, les territoires incompatibles avec l'activité minière, ainsi que les positions du Québec sur l'uranium et l'amiante, et plus récemment sur les minéraux critiques et stratégiques. Depuis 2008, les membres de la Coalition ont participé à **une vingtaine d'évaluations environnementales** de projets miniers au Québec, dont neuf enquêtes du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

Depuis 2014, QMM est un membre actif du **Comité consultatif de la ministre des mines du Québec.**



# 4 PRINCIPES

## 1. Réduire à la source

- Adopter des objectifs pour
  - Réduire l'empreinte matérielle d'ici 2030-2050
  - Réduire le nombre de voitures individuelles
  - Mettre fin à l'étalement urbain
- Donner la priorité aux investissements dans
  - les transports en commun
  - le recyclage et l'économie circulaire

## 2. Protéger l'environnement

- Adopter un règlement sur l'environnement consacré uniquement au secteur minier
- Étude d'impact et consultations publiques pour tous les projets miniers
- Interdire toute exploitation minière à proximité des milieux écologiques sensibles (eskers, milieux de villégiature, etc.)
- Inverser la préséance sur la nature pour prioriser l'atteinte des objectifs des aires protégées

## 3. Respecter les Nations autochtones et les populations locales

- Mettre fin au régime de free mining (entrée libre sur le territoire)
- Laisser les peuples autochtones et les populations locales décider où interdire les activités minières (TIAM et ententes minières)

## 4. Pollueur-payeur et justice fiscale

- Faire payer l'industrie pour les mines abandonnées (+ 2 G\$)
- Revoir et renforcer les critères d'investissement de l'État (MRNF, Investissement Québec, CDPQ)
- Taxer les déchets miniers, l'extraction d'eau, l'extraction d'or et de diamants
- Cesser d'investir dans l'exploitation des minéraux vierges



# SAMUEL DE CHAMPLAIN, 1609

« Je promis aux **Algonquins** et aux **Ochateguins** de les assister dans leurs guerres, ceux-ci ayant promis de me montrer **leur** pays, les grands lacs, **quelques mines de cuivre**, et autres choses, qu'ils m'avaient indiquées. »



The background is a painting of a mountain valley. In the foreground, a large, dark, metallic horse sculpture stands on a grassy bank. Several figures are gathered around it, some appearing to be working or examining it. In the middle ground, a river flows through the valley, with more figures and structures on the opposite bank. The background features towering, rugged mountains under a sky with soft, golden light, suggesting a sunset or sunrise.

**ANNÉES 1860**  
**LA RUÉE VERS LES MINÉRAUX CONFÉDÉRATIFS**

LES DEUX GROS PRINCIPES :

1- DOMANIALITÉ

2 - *FREE MINING* (LIBRE ACCÈS AUX RESSOURCES MINÉRALES)

Kent Monkman, *Iron horse*, 2015



**MATHIEU  
ANDRÉ**  
INNU  
1930'

**GABRIEL  
COMMANDA**  
ANICINAPE  
1930'



# FÉVRIER 2024

La Première Nation Mitchikanibikok Inik a contesté le régime du *free mining* du Québec devant la Cour supérieure (jugement à venir d'ici l'automne)



PHOTO: JEAN BALTHAZARD ARCHIVES LE DEVOIR  
«Réformer la Loi sur les mines pour respecter la volonté des populations locales est dans l'intérêt de tous», écrivent les auteurs.

## Pour en finir avec le «free mining»

**Rodrigue Turgeon et Alexis Wawanoloath** Le premier est avocat et coporte-parole de la Coalition Québec meilleure mine; le second est membre de la nation W8banaki et avocat en droit des peuples autochtones. Ils coignent ce texte au nom d'un groupe formé de 100 personnes issues de plusieurs nations et communautés autochtones, on compte aussi des professeurs de plusieurs universités, des experts en évaluation d'impacts miniers, des organismes environnementaux et des citoyens directement affectés par différents projets miniers partout au Québec.\*

19 février 2024



## POUR ALLER PLUS LOIN...

- Chapitre sur le Racisme environnemental envers les peuples autochtones dans le secteur minier

(15 pages..)

Rodrigue Turgeon, « Haro sur les claims miniers, ces instruments de torture coloniale », dans *La nature de l'injustice – Inégalités et racisme environnemental*, S. Khan et C. Halmich dir., Écosociété, Montréal, 2023



NOVEMBRE 2023

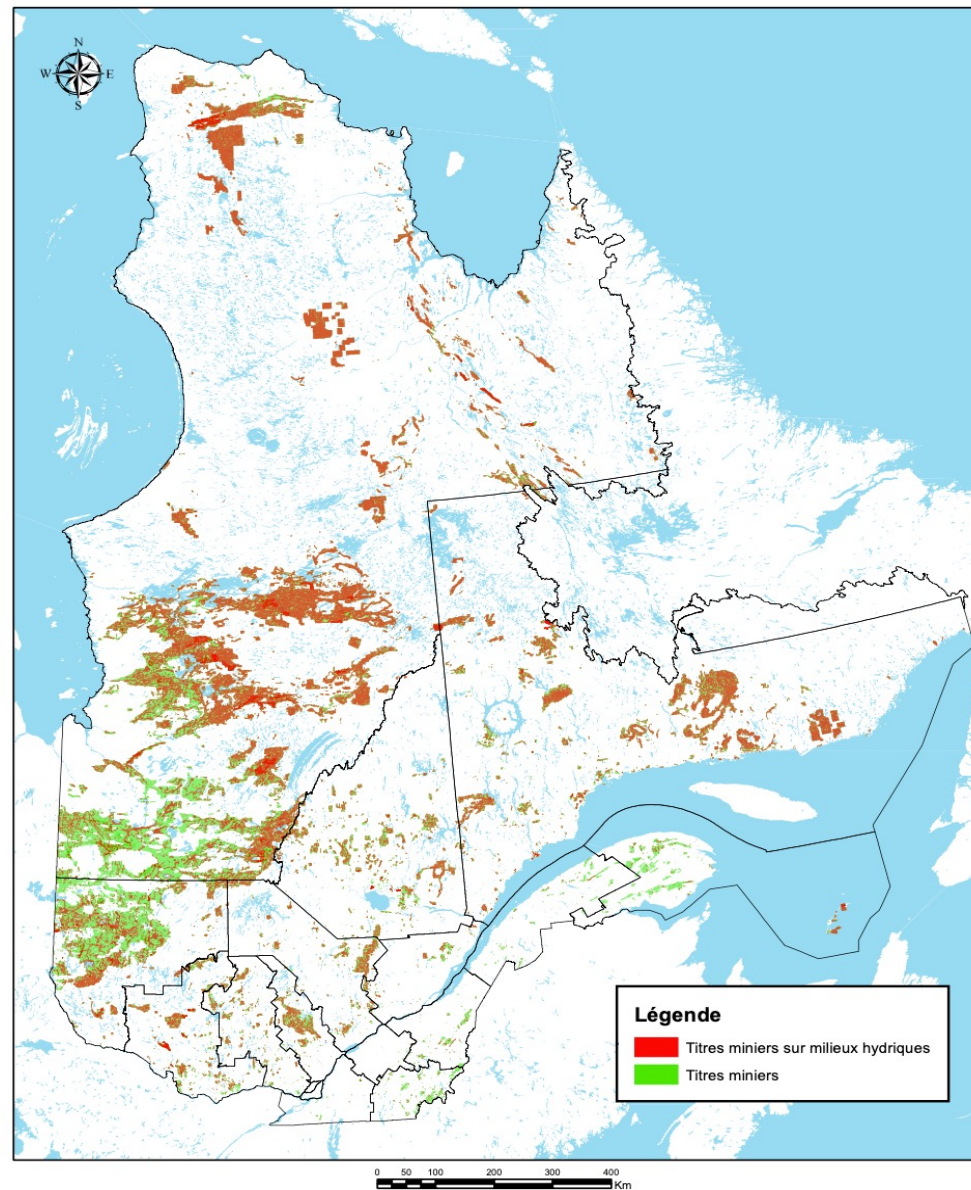
59%

Des +338 000 titres miniers

Couvrent totalement ou partiellement des plans d'eau de plus de 5 m (lacs, rivières, fleuves)

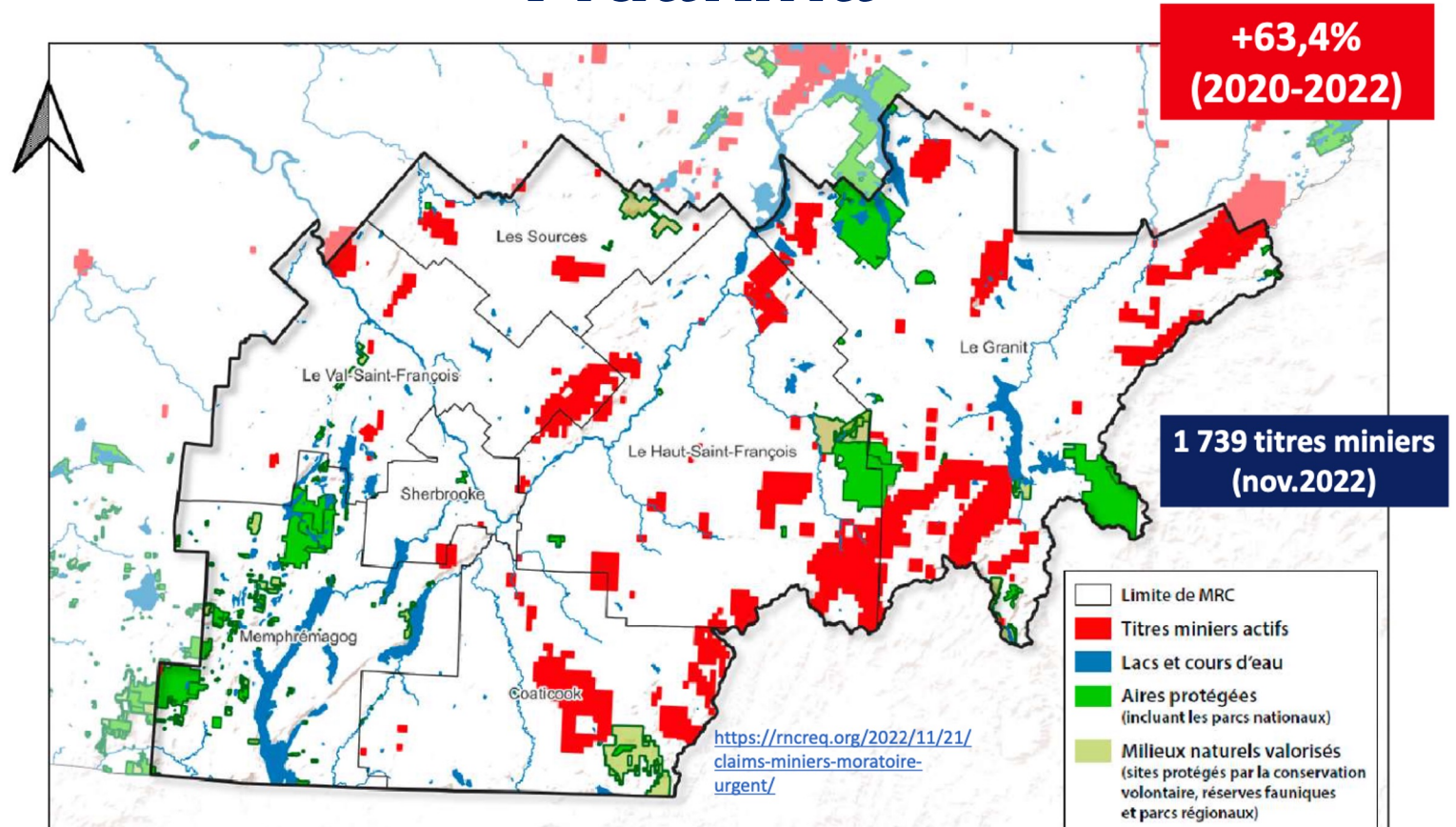
\* Quatre mois plus tard, le nombre total a dépassé les 350 000 claims miniers

Titres miniers octobre 2023



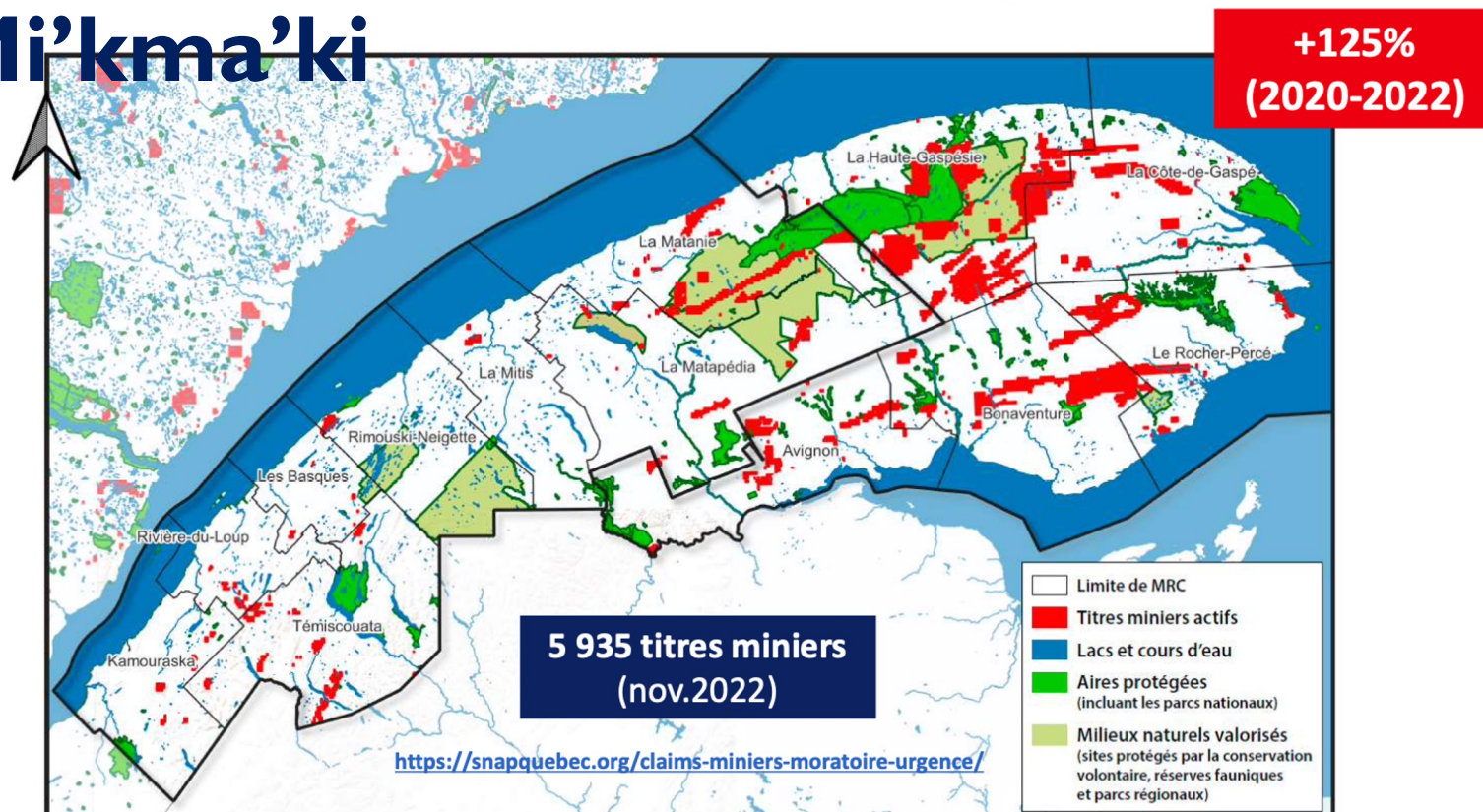
# Ndakina

# Novembre 2022



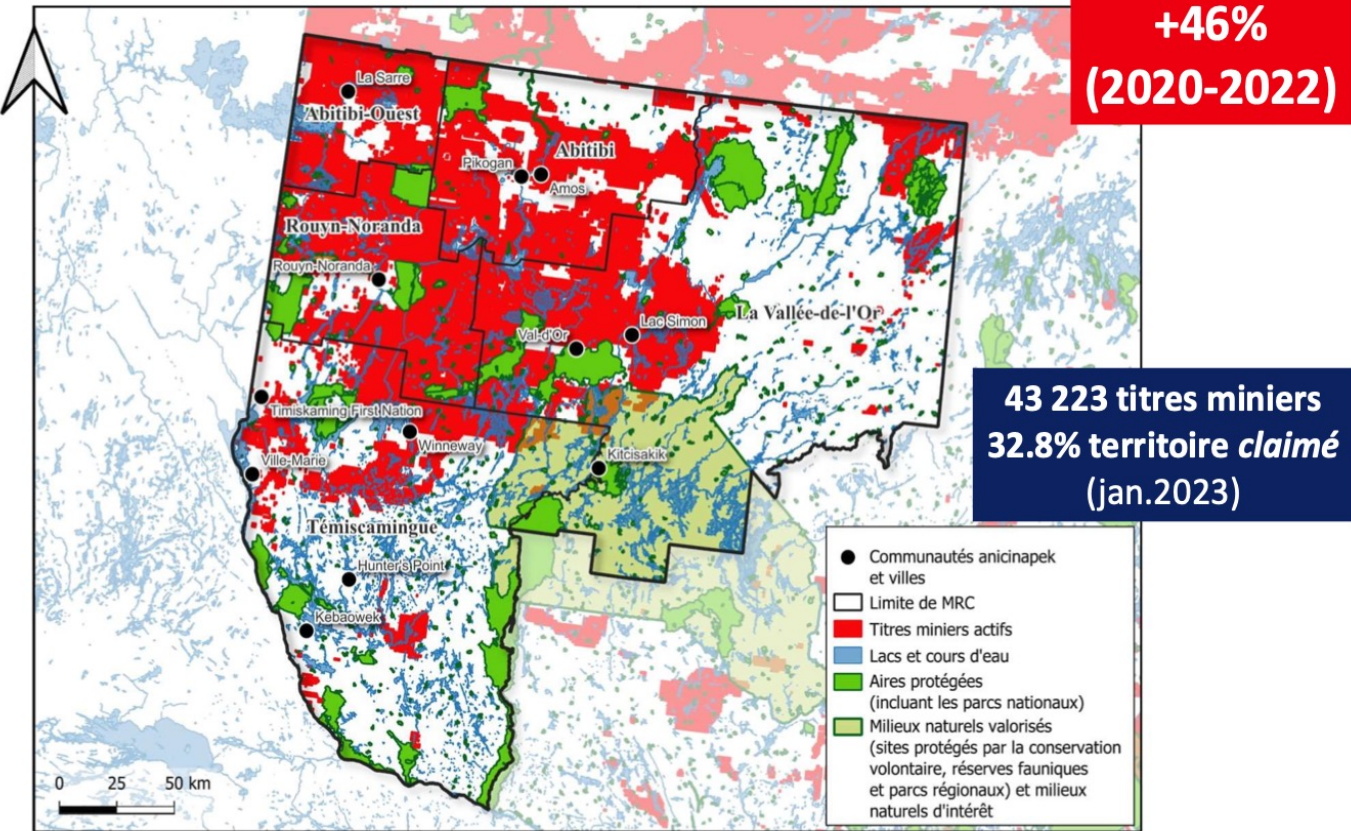
# Nitassinan, Wolastokuk, Mi'kma'ki

Novembre  
2022



# Nitakinan, Nitaskinan, Eeyou Istchee

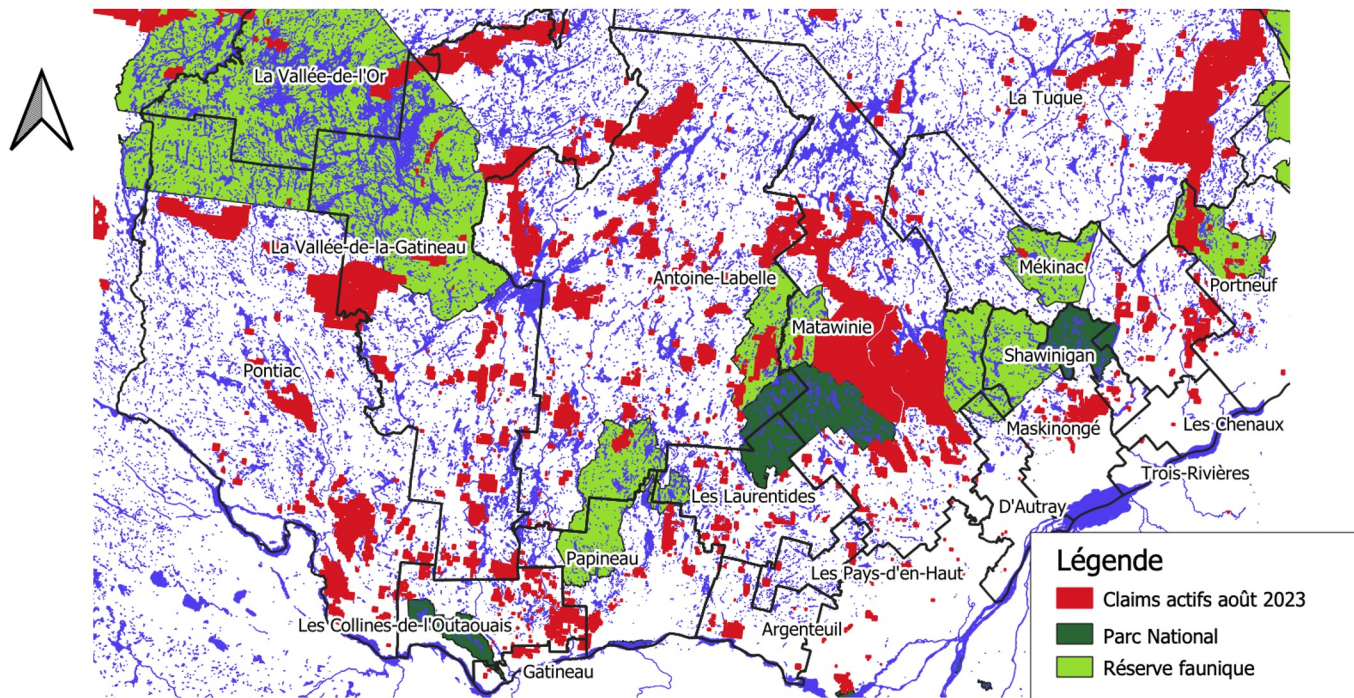
Janvier  
2023



# Nitakinan, Nitaskinan

# Octobre 2023

Région administrative	MRC	Nombre de claims août 2023	% d'augmentation depuis août 2022
Outaouais	Collines de l'Outaouais	441	49
	Vallée-de-la-Gatineau	3114	39
Mauricie	Maskinongé	399	146*
Lanaudière	Matawinie	3859	19
Laurentides	Antoine-Labelle	2688	10



0 75 150 km



Projection conique conforme de Lambert

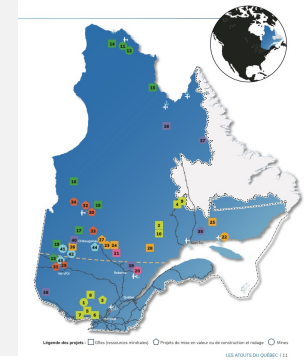
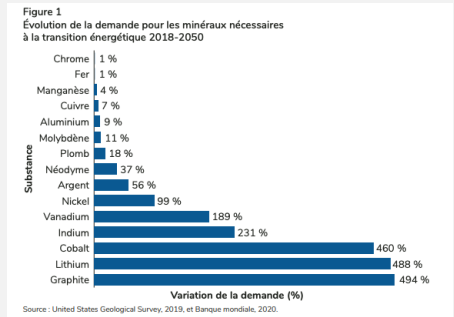
Coalition QLAIM  
Production : Jean Daoust, septembre 2023  
Sources : Gouvernement du Québec 2023

177\_claims août 2023



# Le boom minier : les causes

- Augmentation du prix des métaux sur les marchés boursiers
- Subventions gouvernementales pour les 28 minéraux critiques et stratégiques (MCS) présents partout dans la province
- Grande demande pour l'or en tant que « valeur refuge »



## Prix élevé de l'or

- 92% bijoux et finances
- 8% technologies



- L'or est exploité depuis 1823
- ~ 40% des mines actives
- 71% des substances valorisées
- 67% des claims
- 33% de la production canadienne
- ~ 25G\$ production d'or depuis 2008

## Obtenir un claim (30 minutes)

- \* Un individu
- \* Accès à internet
- \* Une carte de crédit (~75\$ pour 50 ha)

Protéger un territoire en  
suivant les règles du ministère  
de l'Environnement

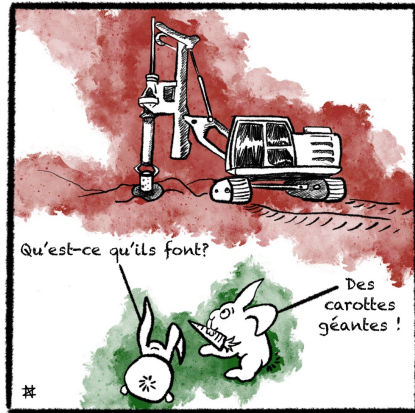
Des années

Demande de moratoire : REJETÉE

## Claims miniers: quels impacts ?

- « Geler » le territoire pendant plusieurs années («droits acquis»)
- Nuit à l'aménagement intégré du territoire
- Nuit à l'atteinte des cibles de conservation de 30% d'ici 2030 (COP15)
- Nuit aux investissements en récréotourisme et villégiature
- Affecte droits fondamentaux des Nations autochtones





## Claims et exploration minière: Quels impacts?

- ✓ Forages
- ✓ Décapages mécaniques
- ✓ Levés géophysiques terrestres ou aériens
- ✓ Petits dynamitages
- ✓ Sentiers/chemins
- ✓ Traverses cours d'eau
- ✓ Coupes forestières (permis)
- ✓ 24/24h jours/mois/années

Pas d'évaluations environnementales ni de consultations publiques indépendantes

# Exploitation minière: Quels impacts?

- Dynamitages et excavations
- Déchets miniers
- Risques pour les eaux de surface & souterraine
- Métaux lourds, acidité, etc.
- Produits chimiques
- Azote issu du dynamitage
- Hydrocarbures
- Déversements accidentels
- Destruction lacs & milieux humides
- Fosses minières

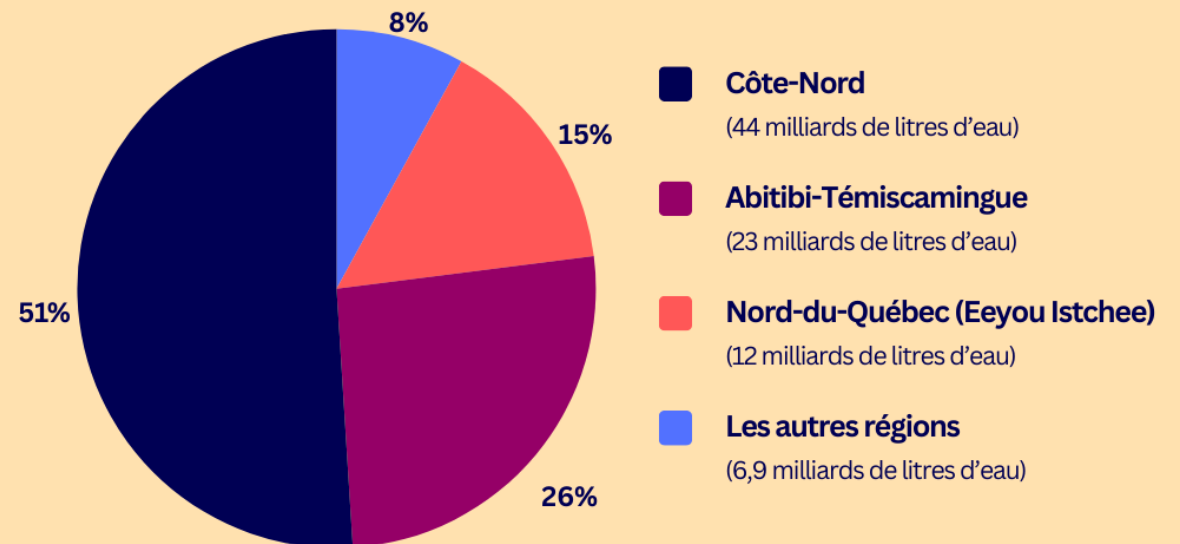


Évaluations environnementales et consultations publiques

# VOLUME D'EAU PRÉLEVÉS

- En 2022, les compagnies minières du Québec ont prélevé **plus de 87 milliards de litres d'eau** (87 262 155 280 L) selon les données de prélèvements d'eau du ministère de l'Environnement du Québec (MELCCFP) publié [en ligne](#).
- Cette eau a été **extraite, exploitée, traitée puis rejetée** dans des effluents à des teneurs de toxicité variable par 29 mines associées à 19 compagnies minières. Une analyse de ces données effectuée par le Revimat, Eau Secours, MiningWatch Canada et la Coalition Québec meilleure mine démontre l'ampleur de la consommation de l'industrie minière.

## Prélèvements d'eau dans le secteur minier par région du Québec en 2022



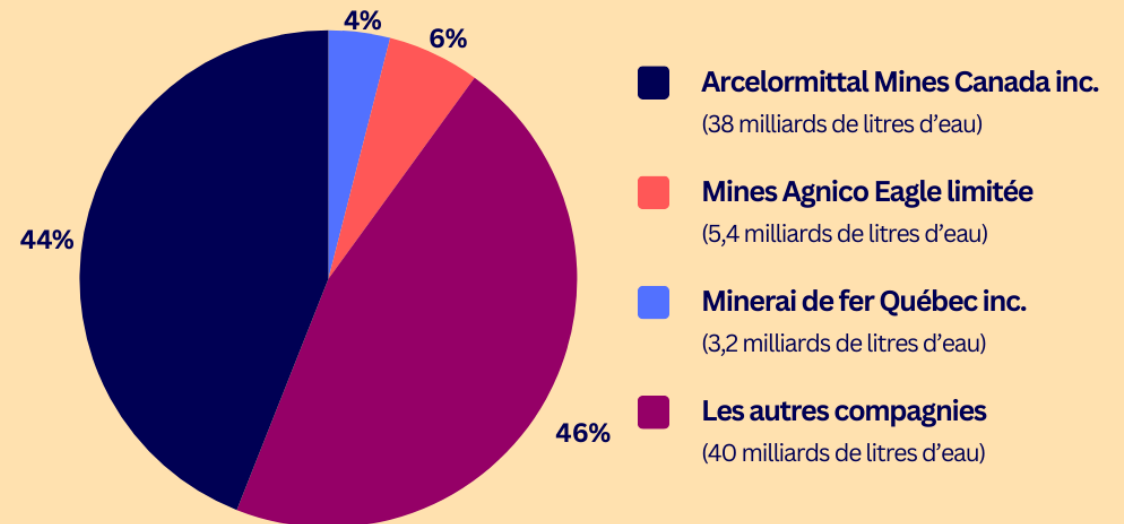
Source des données: MELCCFP



# VOLUME D'EAU PRÉLEVÉS

- En 2022, les prélèvements en eau par les compagnies minières étaient assujettis à une redevance d'à peine 2,50 \$ par million de litres (2,50\$/ML). C'est donc dire que l'État québécois a perçu uniquement 218 155,39 \$ pour les 87,3 milliards de litres puisés à même le bien commun.
- Depuis le 1er janvier 2024, une nouvelle redevance établie à **35 \$ par million de litres (35\$/ML)** pour les prélèvements industriels en eau est entrée en vigueur au Québec, ce qui aurait donné la somme de 3 054 175,43\$.
- Quoi qu'il en soit, tant avec l'ancienne redevance (2,50\$/ML) que la nouvelle (35\$/ML), **les sommes perçues sont loin d'être substantielles et encore moins dissuasives.** Elles ne permettent pas de mettre de la pression sur les exploitants afin de réduire leur consommation d'eau douce.
- **L'eau est une ressource essentielle à la vie et non un simple produit de consommation.**

## Prélèvements d'eau par compagnie minière au Québec en 2022



Source des données: MELCCFP



# Août 2022

## Sondage Léger

78%

PLUS DE 3 PERSONNES SUR 4

pour exiger

« LE CONSENTEMENT DES POPULATIONS LOCALES (P.EX.: MUNICIPALITÉS, NATIONS AUTOCHTONES) AVANT D'AUTORISER TOUTE ACTIVITÉ MINIÈRE SUR LEUR TERRITOIRE »

SONDAGE LÉGER 2022



68%

PLUS DE 2 PERSONNES SUR 3

estiment que l'industrie minière

« ENGENDRE DES IMPACTS NÉGATIFS IMPORTANTS SUR L'ENVIRONNEMENT »

SONDAGE LÉGER 2022



54%

UNE MAJORITÉ

de Québécois-es pense que

« RÉDUIRE L'EXTRACTION MINIÈRE EST NÉCESSAIRE POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES »

SONDAGE LÉGER 2022



79%

PRÈS DE 4 PERSONNES SUR 5

SONDAGE LÉGER 2022

affirment qu'il faut prioriser la santé et l'environnement,

« MÊME SI CELA SIGNIFIE QUE CERTAINS PROJETS MINIRS DEVRONT CESSER LEURS OPÉRATIONS »



80%

4 QUÉBÉCOIS-ES SUR 5

soulignent que

« LES GOUVERNEMENTS DOIVENT PRIORISER LA RÉUTILISATION ET LE RECYCLAGE DES MINÉRAUX AVANT D'EXPLOITER DAVANTAGE DE MINES »

SONDAGE LÉGER 2022



Perceptions et attitudes des QuébécoisEs à l'égard de l'industrie minière au Québec



# Guide citoyen sur les impacts de l'industrie minière

Traduit, illustré,  
imprimé et en ligne

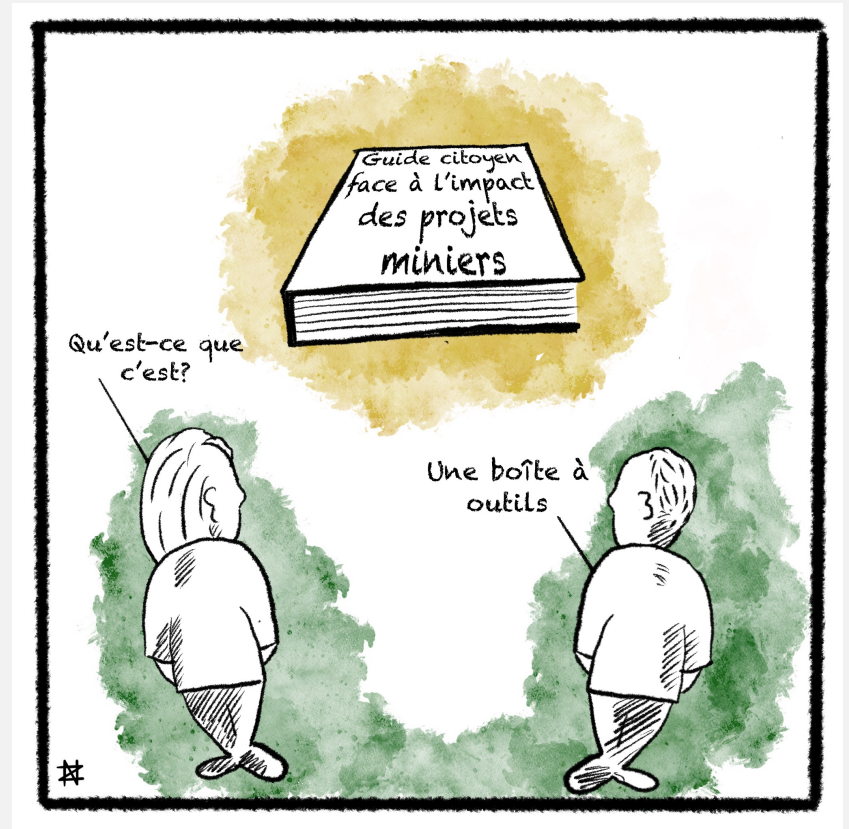
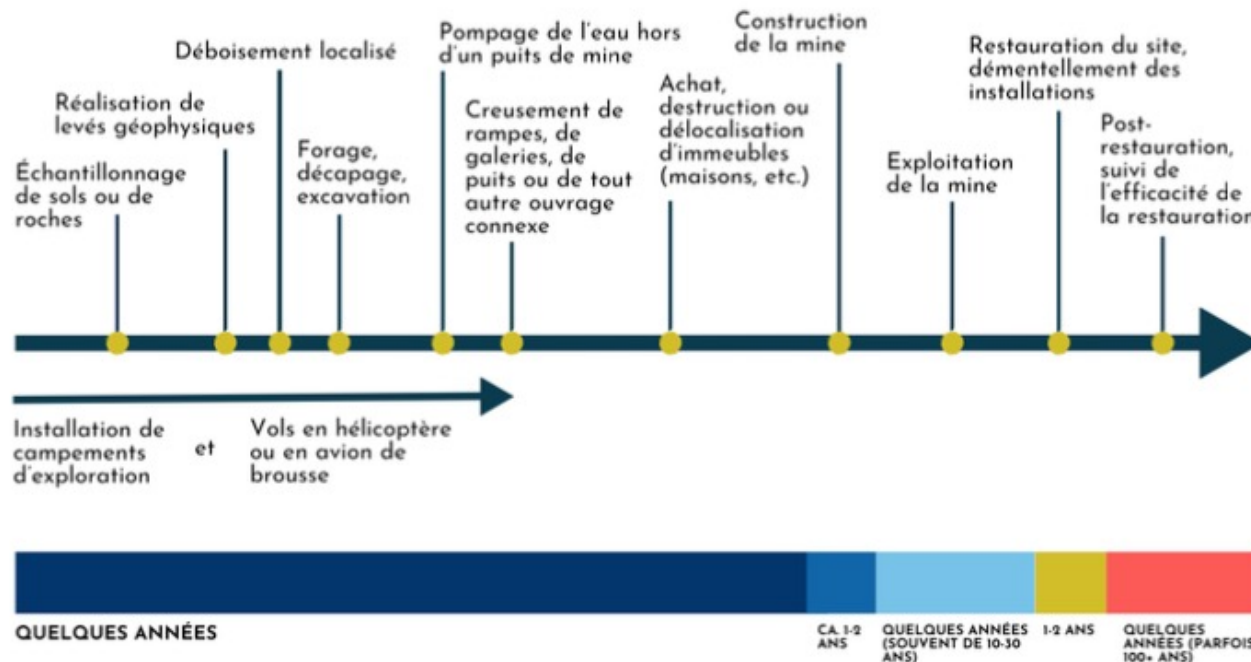


1. **Étapes** du cycle minier
2. **Impacts** les plus significatifs sur l'eau - contamination, consommation, etc.
3. **Mesures d'atténuation**
4. **Cadre juridique**
5. Recette pour une **mobilisation citoyenne efficace**

# CHAPITRE I - LE CYCLE MINIER

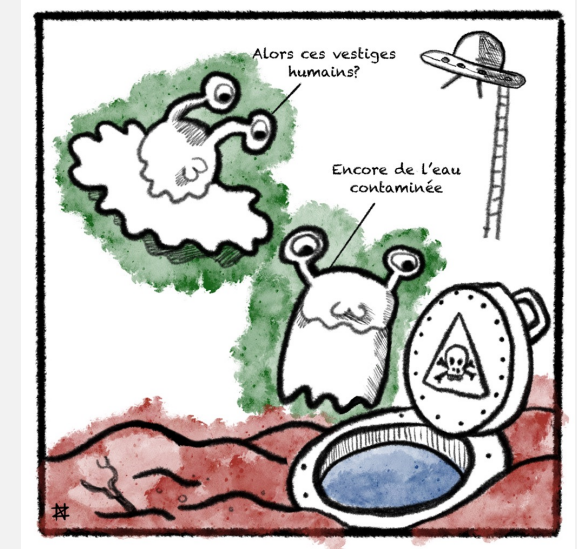
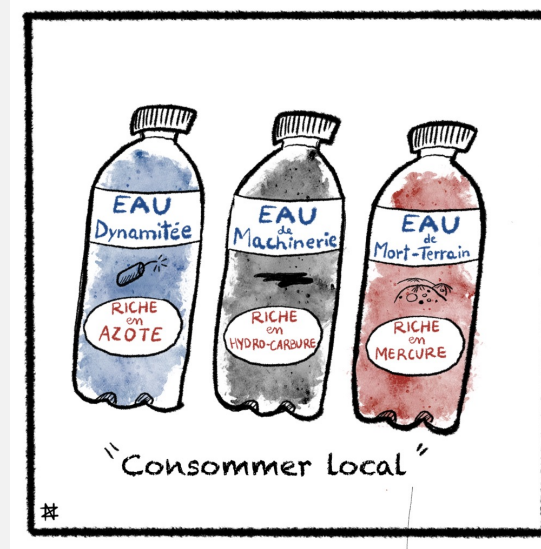
(EXPLORATION, EXPLOITATION, RESTAURATION...)

Voici une chronologie typique de développement d'un projet minier, des premières phases d'exploration jusqu'à la phase d'exploitation :



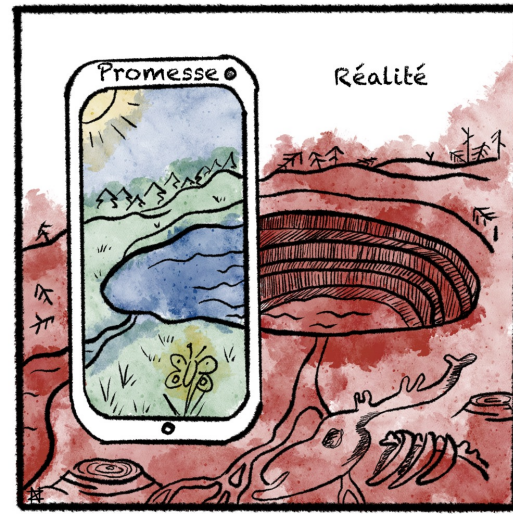
# CHAPITRE 2 – IMPACTS SUR L'EAU

- **Exploration** (défrichage, déboisement, décapage...)
  - Destruction d'écosystème par le retrait du sol et de la végétation, le creusement ou la compaction du sol (milieux humides), érosion, matières en suspension et fuites d'hydrocarbures...
- **Construction et exploitation**
  - Dérivation ou destruction de lacs et cours d'eau, modification du réseau hydrographique, prélèvement de millions de litre d'eau, rabattement de la nappe phréatique, eutrophisation, drainage minier acide ou neutre contaminé, contamination (métaux lourds, hydrocarbures, matières en suspension), lixiviation, entreposage à perpétuité de déchets miniers...
- **Restauration et post-restauration**
  - Impacts liés à la présence des déchets miniers et des contaminants demeurent à moins d'être traités, enjeu des sites miniers abandonnés (quand libère-t-on une compagnie de ses responsabilités de suivi?)



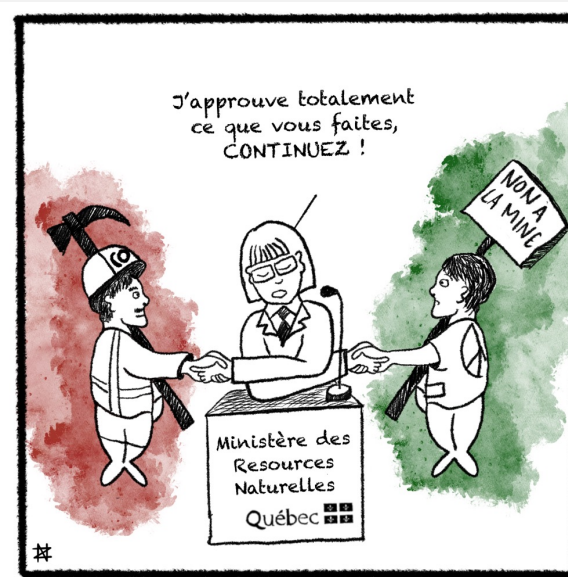
# CHAPITRE 3 – MESURES DE MITIGATION

- Évaluations environnementales
- Transport de la machinerie et du personnel
- Prévention des fuites
- Ne pas remblayer les milieux humides, lacs et rivières
- Éviter (zones tampons) les sites sacrés, écosystèmes sensibles, lieux habités (pas d'exploitation et d'entreposage en amont)
- Contrôle de l'érosion et des matières en suspension
- Stabilité des ouvrages (contre la crise climatique)
- Gestion des eaux, prévention, contrôle, inspections et sanctions



# CHAPITRE 4 – CADRE JURIDIQUE

- Respect des droits des peuples autochtones (DNUDNA, consentement préalable, continu, libre et éclairé, compensation des impacts)
- Loi sur les mines
- Lois et règlements relatifs à l'environnement
- Lois et règlements sur l'eau
- Outils juridiques pour protéger les espèces en péril
- Lacune dans les lois et règlements



Forces et faiblesses du Règlement sur les effluents des mines de métaux et des mines de diamants

Forces	Lacunes
Oblige à ce que soient considérés tous les effluents d'un même site minier qui se doivent de recueillir l'ensemble des eaux qui y circulent	S'appuie sur le principe que les technologies de décontamination influençant les normes prescrites doivent être « économiquement viables », donnant un poids considérable aux arguments économiques Moyennant un ajout du plan d'eau à l'Annexe 2 du REMMMD, et en vertu de l'article 5(1), permet d'utiliser un plan d'eau naturel où vivent des poissons comme dépôt de déchets miniers <sup>93</sup>
Commande la réalisation périodique d'études de suivi des effets sur l'environnement (ESEE) pour vérifier l'efficacité des mesures environnementales sur les poissons, leur habitat et leur utilisation par des humains, permettant un suivi quantifié (concentration en métaux lourds dans la chair des poissons, densité des populations, etc.) des effets de l'activité minière sur ces espèces	Délais d'application des mesures correctrices aux situations problématiques peuvent être très longs (3 ans entre chaque ESEE et délais variables additionnels avant l'application des mesures) Rencontrer les normes du REMMMD ne garantit pas une protection des poissons et de leur habitat : par exemple, en 2019, 95% des sites miniers canadiens évalués rencontraient les normes, mais 3 mines de métal sur 4 confirmaient des impacts sur les poissons et leur habitat <sup>94</sup>

# CHAPITRE 5 – IMPLICATION ET ACTION

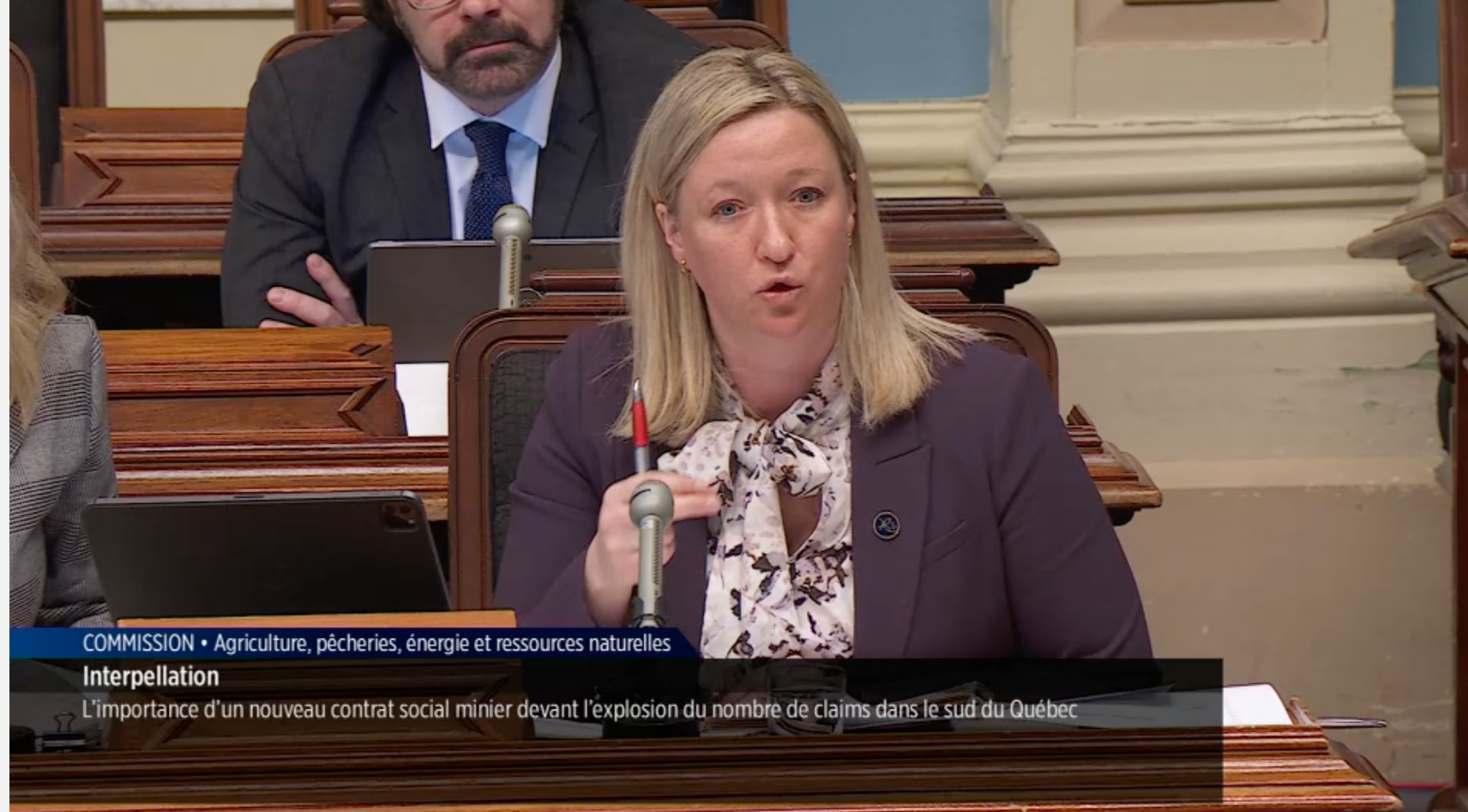
- Protéger le territoire
- Accès et partage de l'information
- Participer aux évaluations environnementales et aux consultations publiques
- Relations avec les membres et citoyen·nes
- **Quoi faire :**
  - Lorsqu'un claim est émis?
  - Quand les travaux commencent?
  - En présence d'une mine abandonnée?
- Pistes d'action et stratégies



# Printemps 2023 Consultations sur l'encadrement minier

## « Tout est sur la table »

- Pratiques de l'industrie
- Retombées des activités minières et bénéfiques pour le Québec
- Impact des activités minières sur l'environnement
- Impact des activités minières sur les communautés locales et régionales
- Conditions à mettre en place pour le développement harmonieux des activités minières
- Retombées des activités minières et bénéfiques pour le Québec
- Protection des milieux fragiles
- Harmonisation des activités sur le territoire
- Acceptabilité sociale et prévisibilité pour citoyens, municipalités, industrie



## Avril et mai 2023

- Consultation en ligne
  - +100 mémoires
  - +2500 formulaires en ligne
- Tournée des régions en personne demandée (refusée)

18 mai 2023

## 60 recommandations

Pour une réforme en profondeur de l'encadrement des activités minières

Modifications nécessaires aux lois et règlements

- ✓ *Loi sur les mines (et règlements)*
- ✓ *Loi sur la qualité de l'environnement (et règlements)*
- ✓ *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*



COALITION QUÉBEC MEILLEURE MINE  
870, avenue de Salaberry, bureau 207  
Québec (Québec) G1R 2T9  
T. 418-648-2104  
[rodrigue@miningwatch.ca](mailto:rodrigue@miningwatch.ca)

18 MAI 2023

MÉMOIRE

CONSULTATION SUR L'ENCADREMENT MINIER



Soumis à : Madame Maïté Blanchette Vézina  
Ministre des Ressources naturelles et des Forêts

5700, 4e Avenue Ouest  
Québec (Québec), G1H 6R1  
T. 418 643-7295 | F. 418 643-4318  
[ministre@mrnf.gouv.qc.ca](mailto:ministre@mrnf.gouv.qc.ca) | [service.mines@mrnf.gouv.qc.ca](mailto:service.mines@mrnf.gouv.qc.ca)



# Octobre 2023

## Pour un développement harmonieux de l'activité minière

Rapport synthèse de la démarche participative

Octobre 2023

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES  
ET DES FORÊTS



Votre  gouvernement

Québec 



### POUR DIFFUSION

**La Coalition Québec meilleure mine salue l'intention de la ministre de rouvrir la Loi sur les mines à condition que ce ne soit pas au détriment de l'environnement et de la population**

**Val-d'Or – 5 octobre 2023.** La Coalition Québec meilleure mine (QMM) souligne l'intention de la ministre des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF), Madame Maïté Blanchette Vézina, de rouvrir la *Loi sur les mines* tel qu'annoncé aujourd'hui lors d'une entrevue accordée au Journal de Québec.

# À QUAND LE DÉPÔT DU PROJET DE LOI?

- 5 octobre 2023 : « Il est encore trop tôt pour dire à quel moment il sera prêt »
- 22 novembre 2023 : Au début de 2024
- Début 2024 : Avant la fin de 2024
- ...

## Course aux minéraux stratégiques: la ministre Blanchette Vézina veut rouvrir la Loi sur les mines pour le développement de la filière batterie



La ministre des Ressources naturelles et des Forêts, Maïté Blanchette Vézina PHOTO FOURNIE PAR LE CABINET DE LA MINISTRE MAÏTÉ BLANCHETTE VÉZINA

### PARTAGE



### GABRIEL CÔTÉ

Jeudi, 5 octobre 2023 11:30

MISE À JOUR Jeudi, 5 octobre 2023 11:30

**Engagé dans la course aux minéraux stratégiques pour le développement de la filière batterie, le gouvernement Legault a l'intention de modifier la loi pour faciliter l'ouverture de nouvelles mines. La ministre Blanchette Vézina soutient toutefois que les projets ne peuvent pas aller de l'avant sans l'adhésion de la population.**

# LES SIX (6) PRIORITÉS DE LA COALITION QUÉBEC MEILLEURE MINE

1. **Consentement** des populations *avant* l'émission des droits miniers
2. La **fin de la préséance** des droits miniers sur la protection de l'eau, de l'environnement, des aires à protéger et des populations
3. Un mécanisme efficace de **retrait des claims** miniers incompatibles
4. Une **obligation légale de restaurer** les mines abandonnées d'ici **10 ans**
5. La **fin de l'autorégulation** du secteur minier
6. L'**obligation** de retourner les **déchets miniers dans les fosses**





# WESTERN MINING ACTION NETWORK

Conférence à Tio'tia:ke du 14 au  
17 novembre 2024

« Justice minée en temps de crise  
climatique »

- Conférence internationale tous les deux ans (alternance Canada / États-Unis)
- Participation au *Indigenous Caucus* le mercredi 13 novembre 2024 à Kahnawà:ke
- Tarifs avantageux et bourses pour les jeunes
- Visite d'un site minier le dimanche 17 novembre 2024
- Formations (leadership, communications, enjeux miniers technique et légaux, etc.)
- Réseau formidable de communautés et d'expert-es partout sur l'Île de la Tortue





## Rappel des solutions

- Réduire à la source
- Protéger l'environnement
- Respecter les Nations autochtones et les populations locales
- Pollueur-payeur et justice fiscale

Période d'échanges et de questions...

Mik8etc! Tshinashkumitinau! Merci!

[www.quebecmeilleuremine.org](http://www.quebecmeilleuremine.org)

[www.miningwatch.ca](http://www.miningwatch.ca)

[www.miningactionnetwork.ca](http://www.miningactionnetwork.ca)



**Rodrigue Turgeon**, avocat, J.D., M.S.V.D.  
[rodrigue@miningwatch.ca](mailto:rodrigue@miningwatch.ca) | 819-444-9226

# Crédits

1. Kanessa Michel
2. BANQ, Fonds Ministère des Richesses naturelles, Siscoe Gold Mine - Québec, Photographe inconnu. 1932. Online: <https://numerique.banq.qc.ca/resultats#03Q,E20,S12000,D515,P58>
3. Samuel de Champlain, *The second voyage in New France in the year 1609, 1609*. Online: [https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwirpMKj7976AhWHHTQIHecAMYQFnoECA4QAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.forbiddenbooks.com%2Fen%2Fdownload%2FVoyagesofSamuelDeChamplain\\_10253060.pdf&usq=AOvVaw0X6DzeYjgllN0iImaZjSgo](https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwirpMKj7976AhWHHTQIHecAMYQFnoECA4QAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.forbiddenbooks.com%2Fen%2Fdownload%2FVoyagesofSamuelDeChamplain_10253060.pdf&usq=AOvVaw0X6DzeYjgllN0iImaZjSgo)
4. *Starvation exhibit from Kent Monkman, October 17, 2019, online:* <https://marylouredger2.wordpress.com/tag/starvation-exhibit-from-kent-monkman/> (Kent Monkman, *Iron horse*, 2015).
5. Photo de Gabriel Commandant. *Société d'histoire de Val d'Or and Tourisme Abitibi-Témiscamingue*, online : <https://www.tourisme-abitibi-temiscamingue.org/blogue/2016/03/23/gabriel-commandant/> ; Photo de Mathieu André. Luc André and Kateri Lescop, Mathieu André. Radio-Canada, Delphine Jung, 8 juin 2022, online: <https://ici.radio-canada.ca/recit-numerique/4068/innus-matimekush-lac-john-schefferville-tata-steel-iron-ore>
6. Solidarité avec Lac Barrière, <http://www.barrierelakesolidarity.org/2016/11/no-mining-on-barriere-lake-algonquin.html>
7. Jérémy Stall-Paquet

# Références

1. Eau Secours et Coalition Québec meilleure mine, Guide de vulgarisation, 2023, en ligne
2. Rodrigue Turgeon, « Haro sur les claims miniers, ces instruments de torture coloniale », dans *La nature de l'injustice – Inégalités et racisme environnemental*, S. Khan et C. Halmich dir., Écosociété, Montréal, 2023

